

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=124



AESH une revalorisation immédiate nécessaire !

- Catégories - AED-AESH -

Date de mise en ligne : mercredi 7 septembre 2022

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Une délégation intersyndicale (FSU, FNEC FP-**FO**, CGT Educ'action, Sud Education, SNALC, SNCL) a été reçue mardi 19 juillet 2022 au ministère, suite au courrier* de plusieurs syndicats et de la FCPE envoyé à M. Ndiaye en juin pour lui demander l'ouverture en **urgence** d'une **négociation sur la grille de rémunération des AESH**.

Cette grille est devenue totalement obsolète en moins d'un an.

La mise en oeuvre des PIAL a aggravé la **dégradation des conditions de travail**, multipliant des **démissions** et des **licenciements** pour inaptitudes. L'annonce du recrutement de 4000 AESH ne sera **pas à la hauteur des besoins** à la fois pour remplacer les départs mais aussi satisfaire les notifications.

Les représentants du ministre se sont contentés de répondre qu'ils **étaient en attente** « d'arbitrages budgétaires, au niveau interministériel », et de dire que le ministère avait fait déjà beaucoup d'efforts pour les personnels AESH !

Or, depuis plus d'un an, les mobilisations ont été des succès incontestables, démontrant que les personnels ne veulent rien lâcher de leurs revendications :

" **Augmenter les rémunérations** de toutes et tous les AESH sur toute la carrière ;

" **Prendre en charge tous les déplacements** et revaloriser les indemnités kilométriques ;

" Garantir l'accès à des **contrats à temps complet** sur la base d'un accompagnement élève à **24H** ;

" **Abandonner les PIAL** et la politique de mutualisation des moyens ;

" **Créer un corps de fonctionnaires de catégorie B.**

Notre organisation reste mobilisée.

Retrouvez le courrier des syndicats [AESH revaloriser les salaires](#).